

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

Intitulé de l'action de formation	Diffusion et promotion de son projet artistique ou culturel
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le public cible de son projet • Identifier les différentes aides publiques à la création artistique (bourses, résidences...) pour développer son projet • Identifier les lieux de création artistique et de diffusion des œuvres en France et en Europe • Appliquer une méthodologie de prospection pour développer son réseau • Utiliser les techniques de communication permettant de pitcher, convaincre et négocier afin de promouvoir son projet artistique ou culturel
Aptitudes	<ul style="list-style-type: none"> •aisance rédactionnelle et relationnelle • Aptitude à la négociation • Organisation, autonomie et prises d'initiatives
Public visé	Intermittents du spectacle, artistes-auteurs porteurs de projets artistiques ou culturels
Durée en heures Horaires	21 heures – 7h hebdomadaire De 9h-12h à 13h-17h
Prérequis	Avoir une expérience dans le domaine artistique, Être porteur d'un projet
Programme détaillé	<p><u>Jour 1 : Positionner le projet artistique</u> la singularité du parcours artistique la compréhension du contexte le rôle du chargé de production</p> <p><u>Jour 2 : Rechercher des aides à la création et à la diffusion</u> les aides des sociétés civiles les subventions les autres financements les modes d'intervention</p> <p><u>Jour 3 : Repérer les producteurs et les acheteurs</u> les scènes les lieux de productions les festivals les producteurs privés les logiques d'intervention</p>

CREF – 19, rue jean Bourgey – 69100 Villeurbanne

Siret : 484 698 790 00033

Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 826 909 685 69 auprès de la DREETS ARA

	<u>Jour 4 et 5 :</u> <u>Point 1 : Améliorer les outils de présentation du spectacle</u> l'identification des points clés le fond et la forme l'analyse de dossiers la parole autour du spectacle
	<u>Point 2 : Maîtriser la chaîne de production</u> les plannings de production et de diffusion la répartition des tâches dans une équipe ou en solo
	<u>Point 3 : Gérer la diffusion d'un spectacle</u> le devis et la négociation financière les éléments contractuels les éléments techniques
Méthodes pédagogiques	Fiches méthodologiques, remontée d'expériences des participants. Présentation en groupe, témoignages d'expériences passées. Animation sous forme de mentorat, travail en binôme compagnonnage, principe de l'intelligence collective et co-construite. Etudes de cas et jeu de rôle permettant de formuler les compétences, savoir-faire, savoir-être nécessaire pour promouvoir et diffuser son projet.
Moyens pédagogiques	Les cours théoriques, permettant la transmission des connaissances, et les cas pratiques en vue d'atteindre les objectifs fixés. Utilisation d'outils numériques collaboratifs pour accéder à des ressources en ligne et de fiches pratiques notamment sur les aides à la société civile, les répertoires des festivals, des lieux de production, ... Interventions d'un producteur le 5 ^{ème} jour lors de la présentation oral des projets des stagiaires
Moyens techniques	Chaque stagiaire est invité à venir avec son propre matériel afin de respecter les consignes sanitaires et de désinfection du matériel. Pour les stagiaires qui n'auraient pas de matériels, le CREF mettra à disposition un PC qu'il conservera pour la durée de la formation. Une connexion internet wifi est disponible. La salle de formation est équipée de vidéoprojecteur et écran.

Modalités d'évaluation	Les évaluations seront réalisées sous forme de contrôles continus.
Validation de la formation	Attestation de fin de formation
Effectif	Minimum : 3 stagiaires Maximum : 8 stagiaires permettant le respect des distanciations sociales
Dates de la session	Prendre contact avec le CREF car les entrées sont permanentes
Lieu	CREF 19 rue Jean Bourgey 69100 Villeurbanne
Tarifs	1650 euros TTC
Lien inscription	MyAfdas : Vous êtes intermittents du spectacle et de l'audiovisuel ou journalistes-pigistes ? Afdas
Traitement de la demande de formation	15 jours minimum
Informations complémentaires sur l'accessibilité	Salle de formation de plein pied, accès pour toute personne porteuse d'un handicap, Possibilité de déjeuner sur place avec mise à disposition d'un micro-onde, Pour venir : Métro A arrêt Gratte-Ciel,
Contact	Maryline SAINT-CYR – Responsable pédagogique m.saintcyr@cref.asso.fr T : 06.09.26.85.87
Taux de satisfaction de La formation <i>Du 01/01/2025 au 31/12/2025</i>	En 2025, le nombre de bénéficiaires ayant réalisé la formation intégralement : 3 90% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet 10% des entrepreneurs se réorientent vers le salariat

Mise à jour le 06/01/2026

CREF – 19, rue jean Bourgey – 69100 Villeurbanne
Siret : 484 698 790 00033

Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 826 909 685 69 auprès de la DREETS ARA